

Règlement © Marque et Modèles déposés

CREATION ET EDITION DE PIERRE SCHARFF - 6760 - VIRTON - BELGIQUE

1) RECHERCHE DE L'HEURE SECRETE CHOISIE PAR L'ORDINATEUR.

- CLIQUEZ sur le bouton "Nouvelle partie".
- L'ordinateur, de façon aléatoire, choisit l'HEURE SECRETE.
 - Ex. 013245 soit 1 heure 32 minutes 45 secondes 220452 soit 22 heures 4 minutes 52 secondes
- DECOUVREZ cette HEURE SECRETE par essais.
- ENCODEZ votre proposition d'HEURE en cliquant successivement sur les chiffres adéquats qui se placeront automatiquement dans les 6 cases prévues pour votre proposition.
- VALIDEZ votre essai en cliquant sur le bouton "Valider".
- Votre proposition d'HEURE se placera automatiquement dans le tableau des essais.
- DEUX INDICES sont donnés par l'ordinateur à chacun de vos essais : Le premier, dans la colonne "Résultats". L'ordinateur vous indique par les signes : - , + , = , X , si l'heure que vous proposez est, ou INFERIEURE (-), ou SUPERIEURE (+), ou EGALE (=) à l'HEURE SECRETE, ou IRREGULIERE (X) car, dans ce dernier cas, elle ne respecte pas les règles de notation : de 00 à 23 pour les heures, de 00 à 59 pour les minutes, de 00 à 59 pour les secondes.
 - Le second indice, dans la colonne "Chiffres corrects". L'ordinateur vous indique le nombre précis de CHIFFRES CORRECTS de votre proposition d'HEURE, c'est-à-dire SIMULTANEMENT DE MÊME VALEUR NUMERIQUE ET DE MÊME POSITION que celles d'un ou de plusieurs chiffres de l'HEURE SECRETE.
- L'OBJECTIF EST DE DECOUVRIR L'HEURE SECRETE EN UN MINIMUM D'ESSAIS. Vous obtenez 12 points si vous découvrez l'HEURE SECRETE au premier essai, 11 points au deuxième essai, 10 points au troisième essai et, ainsi de suite...jusqu'à 1 point au douzième essai.
- Si vous êtes impatient de connaître l'HEURE SECRETE, CLIQUEZ sur le bouton "Je veux connaître l'Heure secrète". Celle-ci apparaît. Mais, cette action mettra fin à la partie.

Dans le programme "Le jongl'heure pour DEBUTANTS ", L'HEURE SECRETE est constituée seulement de 2 SERIES DE 2 CHIFFRES, celle des HEURES et ensuite, celle des MINUTES, les secondes n'étant pas indiquées.

Ex. 0923 soit 9 heures 23 minutes 1304 soit 13 heures 4 minutes

Les règles générales du jeu restent d'application en tenant compte de cette nouvelle composition simplifiée de L'HEURE SECRETE.

2) ENVOI DE L'HEURE SECRETE PAR EMAIL.

A. Le JOUEUR A

- clique sur le bouton "Nouvelle partie".
- encode son HEURE SECRETE. Attention, elle doit être régulière. Sinon, le processus de déroulement du jeu s'interrompt. Pour le relancer, le JOUEUR A clique d'abord sur le bouton "Je veux connaître l'Heure Secrète" et ensuite sur le bouton "Nouvelle partie". Enfin, il encode sa nouvelle Heure Secrète.
- clique sur le bouton "Enregistrer" situé dans la partie droite médiane du tableau de jeu. Une boîte de dialogue apparaît.
- choisit, à l'aide du menu déroulant, le dossier dans lequel il veut enregistrer son fichier, par exemple "mes documents".
- encode un nom de fichier, par exemple "HEURE SECRETE 1".
- clique sur le bouton "Enregistrer" de la boîte de dialogue.
- envoie par email au JOUEUR B, le fichier enregistré.

B. Le JOUEUR B

- enregistre le fichier reçu par email, dans le dossier qu'il souhaite, par exemple "mes documents".
- ouvre ensuite le programme du jeu à partir du CD "Le Jongl'heure" et obtient la fenêtre du tableau du jeu.
- clique sur le bouton "Ouvrir" situé dans la partie droite inférieure du tableau de jeu.
- une boîte de dialogue apparaît.
- sélectionne, à l'aide du menu déroulant, le dossier qu'il a précédemment choisi pour y enregister le fichier reçu.
- inscrit, à l'aide du menu déroulant des fichiers, le nom du fichier du jeu précédemment enregistré.
- clique sur le bouton "ouvrir" de cette boîte de dialogue.
- essaie de découvrir l'HEURE SECRETE qu'il communique immédiatement par email au JOUEUR A.

C. A son tour, suivant la procédure décrite en A., le JOUEUR B encode une HEURE SECRETE, l'enregistre et envoie le fichier par email au JOUEUR A.

D. LE GAGNANT d'une partie du "Jongl'heure" par email est celui qui découvre le plus rapidement l'HEURE SECRETE de son partenaire, les heures d'envoi des emails faisant foi.